

# Soyons citoyens !



## Je vote, j'accomplis mon devoir civique !

LE DROIT DE VOTE DOIT ÊTRE AU COEUR DU PROJET DE NOTRE DÉMOCRATIE

*Le vote, c'est le moyen de faire fonctionner la démocratie et donc, de protéger nos libertés. C'est un impératif vital pour notre vivre-ensemble.*

*L'abstention, c'est laisser les autres décider pour nous.*

*Alors, pour les prochaines élections, votez ! Et si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J, pensez à la procuration.*

*Présentez-vous au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Un justificatif d'identité vous sera demandé, ainsi que le formulaire Cerfa n°14952\*01 (disponible à l'accueil de la mairie ou à pré-remplir sur internet).*

### Un peu d'histoire

*Voter est un droit acquis en 1789, lorsque le droit de vote a fait son apparition dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

*Après de nombreux combats et au gré des changements politiques des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, c'est seulement en 1945 que tous les citoyens français majeurs (hommes et femmes) et disposant de leurs droits civiques ont pu aller déposer leur bulletin de vote dans l'urne.*

### Dates des élections en 2017

\*\*\*

#### Élection présidentielle

1<sup>er</sup> tour, le dimanche 23 avril;

2<sup>ème</sup> tour, le dimanche 7 mai.

**Horaires : 8 h - 19 h**

\*\*\*

#### Élections législatives

Les dimanches 11 et 18 juin.

**Horaires : 8 h - 18 h**